

Intégrer le Funiculaire dans le Transport en Commun en site propre

Les Amis du Funiculaire de Besançon

Dossier de Présentation

Novembre 2008

Succès aux Journées du Patrimoine



AFB

association
111 rue battant
25000 Besançon
06 24 19 04 41
www.besancon-funiculaire.com



Visite historique commentée



Mr. Emile Picard explique ...

Contact : Alexandre JURY, 06 24 19 04 41

Site Internet : www.besancon-funiculaire.com



Oublié du plan TCSP ?

A l'heure où des choix décisifs doivent être pris en matière de stratégie de déplacement urbain à Besançon, il est primordial d'examiner les propositions technologiques appropriées et les possibilités de les intégrer dans l'environnement existant.

S'agissant de l'implantation d'un système de Transport en Commun en Site Propre, cette réflexion doit, entre autre, répondre aux problèmes et impératifs d'interconnexion avec les installations existantes. De fait, elle doit prendre en compte la totalité des matériels et services existants afin de tirer le meilleur parti des équipements.

Au vu des informations à la disposition du public, il nous apparait qu'il n'a pas été pris en compte l'éventualité d'une remise en service du Funiculaire de Beauregard-Bregille.

L'association Les Amis du Funiculaire de Besançon œuvre pour la réhabilitation de cet équipement. C'est à ce titre qu'elle établit le présent document dont l'objectif est de présenter aux commissions concernées un argumentaire en vue d'une intégration du Funiculaire dans le projet TCSP.

...



Le Funiculaire et les enjeux de la réhabilitation :

Enjeux culturel et patrimonial ...

Enjeux touristiques ...

Enjeux fonctionnels ...

Enjeux financiers ...

Enjeux culturel et patrimonial ...

Il ne reste en France que trois funiculaires datant d'avant la Première Guerre Mondiale. Mis en service en 1912 le Funiculaire de Besançon a traversé les époques en conservant son aspect et son matériel d'origine, ce qui en fait un des trois plus vieux funiculaires de France.

Besançon est une ville à forte identité patrimoniale, grâce à 180 édifices classés ou inscrits aux Monuments Historiques, à son vaste secteur sauvegardé et au récent classement des fortifications de Vauban patrimoine à l'UNESCO. La demande d'inscription du Funiculaire à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, en cours d'instruction à la DRAC, contribuera à enrichir le patrimoine technique et industriel régional.

L'intérêt culturel et patrimonial du Funiculaire, dont l'histoire, étroitement liée à l'essor du thermalisme bisontin, couvre l'intégralité du vingtième siècle, est démontré par les succès lors des rendez-vous avec les Bisontins organisés par l'association. Notamment aux **Journées du Patrimoine** où le site du Funiculaire connaît une des plus fortes affluences des sites ouverts dans la CAGB.

Transmettre aux générations futures le témoignage historique qu'il incarne, est un des enjeux majeurs de la réhabilitation. Cette démarche s'inscrit naturellement dans la politique de la ville en matière de valorisation de son patrimoine historique.



Enjeux touristiques ...

Equipement rare en France et unique en Franche Comté, Le Funiculaire de Besançon s'inscrit naturellement dans les réseaux touristiques thématiques régional et national. Il constitue dès lors, une curiosité attractive intéressante en termes de fréquentation touristique.

Renforcer l'intérêt touristique local en utilisant le Funiculaire comme outil médiatique et en l'intégrant à des aménagements périphériques adaptés. Valoriser le site de Beauregard par la mise en place d'activités ludique et culturelles, en utilisant les structures bâties existantes.

Mise en valeur de la ceinture fortifiée de Besançon. Le Funiculaire, moyen d'accès au site de Beauregard, qui après aménagement offrira un point de vue panoramique sur la quasi-totalité de la ceinture fortifiée de Besançon. Accessible à pied et aux personnes à mobilité réduite depuis le centre ville, cet ensemble contribuera à la promotion du Patrimoine Vauban à Besançon.

Aider au développement touristique et culturel de la ville et la région en intégrant le Funiculaire en tant qu'élément de notre patrimoine, comme le vecteur principal d'une animation sur le site, dans le cadre de la promotion du Patrimoine Vauban.

Enjeux fonctionnels ...

Intégrer le Funiculaire dans un schéma contemporain. Inscrire l'utilisation future du Funiculaire dans les concepts écologiques de déplacements "en modes doux". Le Funiculaire est un moyen de transport faiblement consommateur d'énergie : en effet, le mouvement pendulaire associé au principe de la gravitation permettent des économies d'énergie considérables.

A la mise en service du Funiculaire en 1912, le plateau de Bregille comptait environ 300 habitants, on transportait alors 150 000 à 170 000 voyageurs par an. Aujourd'hui, le plateau (comprenant Clairs Soleils) est peuplé de 6500 habitants. L'augmentation du potentiel d'usagers et l'évolution des déplacements en faveur des modes doux confortent le Funiculaire dans sa vocation de transport en commun, en complément des autres moyens existants.

Dans cet esprit, le Funiculaire permettrait de répondre aux problèmes de connexion entre le plateau et le centre-ville, notamment pour les usagers des deux roues : l'accès au plateau étant réputé dangereux par les rues étroites et sinueuses existantes, et dissuasif par le dénivelé important. L'installation de stations « Vélocité » à proximité des deux gares conforteraient le Funiculaire dans cette vocation.



Enjeux financiers ...

Premières estimations chiffrées : Conformément à sa mission, l'association a sollicité les avis d'entreprises spécialisées afin de chiffrer le montant de la restauration complète du Funiculaire. Cette étude évalue les coûts à 1,5 million € (dont 450 000 € pour la voie, 210 000 € pour les véhicules et 580 000 € pour la machinerie). Cette hypothèse émise en 2006 est minorée par l'action de restauration de la gare basse et d'une voiture par les ateliers municipaux en 2007. Les coûts, bien que non communiqués, seront vraisemblablement inférieurs à cette expertise.

En faisant le parallèle avec les coûts de construction d'un tramway (10 à 15 million € par kilomètre), le coût de remise en état du Funiculaire s'élèverait à 3,5 million € par kilomètre, véhicules compris. Les coûts sont donc raisonnables, au vu du coût global du projet TCSP.

En matière de frais de fonctionnement, les postes principaux sont liés à l'entretien et aux frais de personnel, les coûts en consommation d'énergies étant négligeables (25kw/heure). S'il paraît déraisonnable d'espérer rentabiliser le fonctionnement du funiculaire avec le montant du titre de transport (tout comme le TCSP), il convient de prendre en compte les retombées indirectes liées aux enjeux touristiques.

Conscient des enjeux financiers, le rôle de l'association est aussi de fédérer les partenaires, publics ou privés, soucieux de participer, d'une manière ou d'une autre, à l'aventure passionnante qu'est la restauration de notre Funiculaire.

Le point sur la situation ...

Le chemin parcouru : A l'écoute de l'association, la municipalité a voté la remise en état de la Gare Basse et d'une voiture du Funiculaire. Les travaux réalisés avec attention ont été qualifiés de « niveau fonctionnel » et permettent d'envisager sereinement la poursuite du projet.

L'impact du projet : le Funiculaire bénéficie d'un capital sympathie important. Le soutien médiatique de la presse, écrite, radio et télévision contribue à l'engouement pour le projet. La prise en compte du projet de réhabilitation par l'ensemble de la sphère politique locale, lors des récentes consultations citoyennes, témoigne de l'intérêt populaire.

Les en-cours : Après la restauration de la Gare Basse, l'association poursuit son travail en valorisant l'information sur le site. Le projet de restauration de la Gare du Haut est en marche et nous sommes apporteurs d'un plan d'aménagement de l'espace Beauregard, adéquat aux enjeux touristiques définis.

La question n'est plus de savoir si le Funiculaire va être sauvé de la destruction, mais plutôt, quand va-t-il fonctionner. Les acteurs institutionnels et privés, capables de soutenir le projet, ne ferment pas la porte à un tour de table, dès lors que les volontés seront établies.



Pourquoi Intégrer le funiculaire dans le plan TCSP

Le Funiculaire établit une connexion avec le plateau de Bregille sans rupture du schéma qui caractérise le plan TCSP. Dans sa vocation de transport en commun, le Funiculaire permettrait à une partie non négligeable d'usagers d'accéder directement au réseau sans utiliser leur véhicule qui, sans le Funiculaire reste le principal moyen de gravir la colline.

Le Funiculaire, en tant de centre d'intérêt touristique, et grâce à ses aménagements périphériques, peut générer un trafic qui par définition sera piétonnier et donc demandeur de solution globale de déplacement.

Le Funiculaire est porteur d'une symbolique forte : ce système est un moyen de transport faiblement consommateur d'énergie : en effet, le mouvement pendulaire associé au principe de la gravitation permettent des économies d'énergie considérables, ce qui permet au système funiculaire d'être plus économe en énergie qu'un tramway (un seul moteur pour deux voitures), et donc, nettement moins polluant que l'automobile. Pour faire monter et descendre les deux voitures du Funiculaire (7,5 tonnes), il suffit d'une puissance de 25kw/heure, alors qu'il faut un moteur de 30kw pour alimenter une voiture électrique...

A l'heure où toutes les réflexions sur les aménagements urbains intègrent les valeurs incontournables liées aux économies d'énergie et au respect de l'environnement, il serait dommage de ne pas mettre en avant ce formidable ambassadeur des systèmes de transport en commun en mode doux, comme cela a été fait à Lyon ou au Havre.

Comment Intégrer le funiculaire dans le plan TCSP

La question du tracé du TCSP Cet élément est bien entendu le point central de la réflexion. L'hypothèse la plus réaliste consisterait à **proposer un tracé du TCSP par la l'avenue Droz (ou la rue de la Mouillère) et le boulevard Diderot** (et non l'avenue Fontaine-Argent), qui rejoindrait ensuite le futur éco-quartier des Vaîtes.

Ce tracé emprunterait des axes moins encombrés. Les avantages sont multiples : l'avenue Fontaine-Argent, axe de communication majeur, étant très encombrée, le passage du TCSP paraît délicat. Le passage par le boulevard Diderot, plus large et moins encombré, semble plus facilement réalisable, d'autant qu'il existe déjà, sur une portion (lycée St Paul), un couloir de bus facilement reconvertible.



Intermodalité :

Correspondance TCSP/Funiculaire/réseau TER. La réalisation d'une station du TCSP au niveau de l'actuelle station « Funiculaire » des lignes 7 et A permettrait d'établir une correspondance directe avec la ligne du Funiculaire et étendre ainsi le réseau de TCSP jusqu'au plateau de Bregille.

Elle permettrait également une correspondance avec la gare TER de la Mouillère qui connaît un regain de trafic important depuis quelques années : la fréquentation de la ligne TER Besançon –Morteau – le Locle a augmenté de 63% entre 2002 et 2007.

Concrètement, cette mise en correspondance ne demande pas d'aménagements particuliers : il existe déjà une passerelle sécurisée permettant de franchir la voie ferrée du TER entre la station « Funiculaire » et la gare aval. De plus, un passage sécurisé entre les quais de la gare de la Mouillère et le boulevard Diderot a été mis en place lors de la réhabilitation de la rue des Fontenottes en 2006.

Le plan du tracé





Pour que vive le Funiculaire ...

Conformément au rôle défini dans son plan d'action, l'association élabore et propose des pistes de réflexion visant à « la valorisation et la pérennisation » de la remise en fonctionnement du Funiculaire.

Notre approche de la problématique de l'affectation des réhabilitations d'éléments du patrimoine technique et industriel, nous incite à attirer l'attention sur les enjeux de la restauration du Funiculaire. En effet, si l'objectif de l'AFB est bien la « sauvegarde » de cet élément de notre patrimoine, il n'a de sens qu'avec la prise en compte des moyens d'assurer la pérennisation de cette réhabilitation, fût-elle réalisée dans les meilleures conditions.

Il est évident que, si la remise en état présente un intérêt en termes de conservation du patrimoine, elle doit aussi se justifier et s'inscrire dans les programmes des centres d'intérêts incontournables que sont, entre autres, le plan de déplacement urbain, l'aménagement touristique, les équipements culturels et de loisir, etc.... et ce, dans le souci d'une logique budgétaire.

C'est pourquoi nous souhaitons que le Funiculaire soit inscrit dans le plan de déplacement « en mode doux » de la ville, et retrouve ainsi son rôle initial de moyen d'accès au plateau de Bregille.

Au-delà du symbole fort qu'il représente en termes de modèle de valeurs actuelles telles que les économies d'énergies et le respect de l'environnement, riche de son passé historique et témoin de son temps, le Funiculaire, avec son intégration dans le schéma moderne de déplacement urbain, devient alors le symbole pragmatique d'une mixité générationnelle prônée dans les plans d'aménagement de la cité Bisontine.

Pour toutes ces raisons nous souhaitons que notre attention pour ce vénérable vieillard, qui va fêter son centenaire en 2012, devienne aussi la votre pour que vive le Funiculaire de Besançon.

Le président, Alexandre Jury